

## Ville d'Istres – Annuaire des associations – Site internet

### Condition d'utilisation et règlement :

> **Cet annuaire est dédié aux associations de la ville d'Istres, déclarées en préfecture.** Chacune peut disposer sur le site [www.istres.fr](http://www.istres.fr) d'un espace afin de présenter son actualité et ses activités. Chaque inscription est soumise à validation par le webmaster du site [www.istres.fr](http://www.istres.fr). L'inscription initiale est valable 1 an et doit ensuite être confirmée au terme de ce délai, chaque année.

> **Toutefois les associations à caractère politique et/ou polémique et/ou discriminatoire et/ou sexuel (interdit aux mineurs) ne sont pas admises dans cet annuaire.**

> **Les associations inscrites ayant un site internet**, sont seules responsables des liens et documents (URL, email...) présents sur leur site et déclarent n'avoir aucun lien pointant vers une association, un organisme, un établissement... à caractère politique et/ou polémique et/ou discriminatoire et/ou interdit aux mineurs et/ou tout autre site prohibé par la loi. Tout manquement à cette règle entraînera la suppression immédiate du compte. Par ailleurs, l'utilisateur inscrit s'engage à avoir une utilisation raisonnée de son espace et à ne pas polémiquer avec d'autres associations ayant (ou non) le même but.

> **Les associations inscrites, disposent d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe** pour accéder à leur espace. Ainsi, elles peuvent à tout moment mettre à jour et/ou modifier leurs informations (modifications et/ou mise à jour, soumises à validation par le webmaster), en utilisant le formulaire "mettre à jour mes informations", prévu à cet effet.

> **Conformément aux dispositions et mentions légales d'utilisation du site de la ville d'Istres**, le Webmaster se réserve le droit de publier, ou non, tout ou en partie les informations qui lui sont transmises, sans contrainte de délais de mise en ligne. Les photographies, textes et autres documents transmis au Webmaster du site internet de la ville d'Istres ([webmaster@istres.fr](mailto:webmaster@istres.fr)) et/ou via le formulaire d'enregistrement, sont réputés "libres de droits" et ne sauraient engager de quelque manière que ce soit sa responsabilité et/ou celle du site internet de la ville d'Istres (<http://www.istres.fr>) et plus généralement la responsabilité de la ville d'Istres.

> **L'utilisateur inscrit, déclare accepter et se conformer totalement au présent règlement** et engage sa propre responsabilité en cas de non respect des présentes conditions d'inscription et d'utilisation.